

Le 11/05/2015 .

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **mardi 19/05/2015 à 20h00**, en la salle des mariages de la Maison Communale.

## **ORDRE DU JOUR**

### **Séance publique**

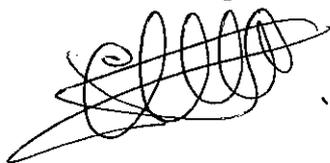
01. Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 09/04/2015 ;
02. Achat et renouvellement de concessions ;
03. Budget communal 2014 – modification budgétaire n°1 - approbation;
04. Participation communale au projet LEADER du PwDR 2014-2020 - approbation ;
05. Transfert d'une parcelle de terrain du domaine public vers domaine privé ;
06. Marché public – égout rue du Centre - approbation des conditions et du mode de passation;
07. Marché public – aménagement d'un plateau ralentisseur Hesbaye Frost- approbation des conditions et du mode de passation;
08. Marché public – aménagement de l'école maternelle de Geer en bureaux - approbation des conditions et du mode de passation;
09. Marché public – fourniture de tableaux interactifs à l'école primaire - approbation des conditions et du mode de passation ;
10. Marché public – remplacement du revêtement de sol à l'école primaire - approbation des conditions et du mode de passation;
11. Marché public – remplacement du revêtement de sol à l'école maternelle d'Hollogne-sur-Geer - approbation des conditions et du mode de passation ;
12. Marché public – aménagement d'un préau à l'école maternelle d'Hollogne-sur-Geer - Approbation des conditions et du mode de passation.
13. Fabrique d'église de Geer – Compte 2014 – approbation ;
14. Fabrique d'église d'Hollogne -sur –Geer - Compte 2014 – approbation ;
15. Fabrique d'église de Darion – Compte 2014 – approbation ;
16. Intercommunale – approbation ordre du jour de l'AG  
SWDE  
IMIO  
UVCW  
AIDE
17. Vérification encaisse du receveur

### **Séance huis clos**

01. Personnel enseignant : ratification de désignations.
02. Comptabilité communale –avis du Directeur Financier

Par le Collège,

La Directrice générale,



Le Bourgmestre,

